



Qualif tech metalo passage niveau 4 à 5 = management?

Par **zeph62**, le **06/03/2016** à **14:22**

Bonjour,

Je suis technicien bac+2, actuellement niveau 4, coefficient 285 et cela depuis plus de 15 ans, toujours à un même poste mais qui n'a pas cessé d'évoluer en même temps que les produits que nous fabriquons. Notre employeur refuse de réviser notre qualification au motif que pour prétendre au passage du coefficient 285 à 305 il faut que nous ayons des personnes sous notre responsabilité directe, du management. OR la convention collective de la métallurgie du pas de calais indique juste : "IL A GÉNÉRALEMENT DES RESPONSABILITÉS TECHNIQUES OU DE GESTION PAR RAPPORT À DES EMPLOYÉS DE QUALIFICATION MOINDRE"

Le terme "généralement" implique que ce n'est pas obligatoirement le cas, non ?

De plus si on prend cette phrase à la lettre elle correspond tout à fait à mon poste car je distribue des plans, que je fait, à des techniciens, afin qu'ils lancent la fabrication suivant mes plans, je suis donc responsable techniques par rapport à lui, non ?

J'aimerais avoir l'avis des internautes svp, je vous remercie d'avance

Cordialement

Par **P.M.**, le **06/03/2016** à **18:47**

Bonjour,

Il semble qu'effectivement l'employeur lise la Convention Collective d'une manière restrictive à son avantage...